

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, en Australie et au Japon

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



PRÉSENTÉE PAR



ET

ADMISSION DES ACTIONS HOLCIM LTD AUX NEGOCIATIONS SUR EURONEXT PARIS A
COMPTER DU 9 JUILLET 2015

COMMUNIQUÉ DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION, DES
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE HOLCIM LTD ET DU PROSPECTUS RELATIF A
L'ADMISSION DES ACTIONS HOLCIM LTD EXISTANTES ET, LE CAS ECHEANT, A
ADMETTRE DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE SUR LE MARCHÉ
REGLEMENTE D'EURONEXT PARIS

TERMES DE L'OFFRE : 9 actions nouvelles Holcim Ltd à émettre contre 10 actions Lafarge S.A.

DURÉE DE L'OFFRE : 25 jours de négociation

Le présent communiqué est établi et diffusé par Holcim Ltd conformément aux dispositions des articles 231-27 2°, 231-28 et 212-27 II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »).

AVIS IMPORTANT

Si les conditions de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF sont réunies à l'issue de la clôture de l'offre publique d'échange, Holcim Ltd se réserve la possibilité de demander à l'AMF, dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'offre publique d'échange, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Lafarge S.A. non apportées à l'offre publique d'échange. La mise en œuvre du retrait obligatoire serait soumise à l'examen de l'AMF.

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, en Australie et au Japon

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 28 mai 2015 sur l'offre publique d'échange, apposé le visa n°15-226 en date du 28 mai 2015 sur la note d'information établie par Holcim Ltd relative à l'offre publique d'échange visant les actions de Lafarge (l' « **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Holcim Ltd ont été déposées auprès de l'AMF le 28 mai 2015 et mises à la disposition du public le 29 mai 2015.

Ces informations ainsi que la note d'information visée par l'AMF sont disponibles sur les sites internet respectifs de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Holcim Ltd (www.holcim.com), et peuvent également être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de :

Holcim Ltd	Société Générale	UBS Securities France S.A.
Zürcherstrasse 156	Corporate Finance	69 Boulevard Haussmann
8645 Jona	75886 Paris Cedex 18	75008 Paris
Suisse	France	France

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Mise à disposition du Prospectus de cotation

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 28 mai 2015 sous le numéro 15-233 (le « **Prospectus** »), composé du document de base enregistré le 11 mai 2015 sous le numéro I.15-034 (le « **Document de Base** »), d'une note d'opération (la « **Note d'Opération** ») et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'Opération) et de ses éventuels suppléments sont disponibles sans frais au siège social d'Holcim Ltd (Zürcherstrasse 156, 8645 Jona, Suisse) et sur le site internet d'Holcim Ltd (www.holcim.com). Des exemplaires du Prospectus et de ses éventuels suppléments sont également disponibles sans frais au siège social de Lafarge S.A. (61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France) et sur le site internet de Lafarge S.A. (www.lafarge.com), ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques relatifs à LafargeHolcim Ltd décrits dans la section 3 de la partie I du Document de Base, ceux relatifs à Holcim Ltd décrits dans la section 2 de la partie II du Document de Base, ceux relatifs à Lafarge S.A. décrits dans la section 5.1 du Document de Référence 2014 de Lafarge S.A. incorporé par référence dans le Document de Base et ceux relatifs aux actions Holcim Ltd et, à l'avenir, aux actions LafargeHolcim Ltd décrits dans la section 2 de la Note d'Opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives du groupe Holcim et, à l'avenir, le groupe LafargeHolcim, ainsi que sur le prix de marché des actions Holcim Ltd et, à l'avenir, des actions LafargeHolcim Ltd.

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, en Australie et au Japon

Personnes en charge des relations avec les investisseurs

Holcim Relations Investisseurs

Tel.: +41 58 858 87 87

Fax: +41 58 858 80 09

E-Mail: investor.relations@holcim.com

Michel R. Gerber

Responsable des relations avec les investisseurs

Tel.: +41 58 858 86 63

Swetlana Iodko

Chargé des relations avec les investisseurs

Tel.: +41 58 858 87 46

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Holcim Ltd décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.